

Réunion parents d'élèves de 2^{ème} année

Concours : inscriptions

Ecoles : études supérieures



Les banques d'épreuves

- L'organisation en banques d'épreuves permet à 1 candidat de présenter plus d'une centaine d'écoles
- Chaque école prend les **notes des épreuves de la banque** à laquelle elle appartient, affecte des coefficients et arrête une **barre** d'admissibilité (total de points nécessaires).
- Les élèves inscrits pour la première fois en 2^{ème} année de CPGE ont des **points de bonification** (entre 20 et 80 selon les écoles, à l'écrit et/ou à l'oral)

CONCOURS MP PC PSI

5 banques d'épreuves

138 écoles 12 600 places

- **X/ENS/ESPCI** : 6 écoles
- **Centrale-Supélec** : 10 écoles
- **Mines-Ponts** : 28 écoles
- **CCP** : 34 écoles
- **e3a** : 60 écoles

Banque X/ENS/ESPCI

6 écoles : **730 places**

- l'Ecole Polytechnique : **370 places**
- 4 Ecoles Normales Supérieures **300 places**
Paris-Ulm, Paris-Saclay, Lyon et Rennes
- l'Ecole Supérieure de Physique et de Chimie Industrielles **ESPCI** (PC) : **60 places**

Banque Mines Ponts

Cette banque est utilisée par le concours commun Mines Ponts, le concours Mines-télécom et le concours TPE/EIVP **28 écoles 2900 places**

➤ Concours commun Mines-ponts **1300 places**

9 écoles dont l'école des Ponts ParisTech, l'école des mines Paris Tech, Supaéro

➤ Concours Mines Télécom **1350 places**

14 écoles dont Mines d'Albi, Mines d'Ales, Télécom St Etienne, Télécom Nancy

➤ Concours commun TPE/EIVP **255 places**

5 écoles dont l'Ecole Nationale des Travaux Publics de l'état

Banque Centrale-Supelec

1954 places

10 écoles dont

- **Centrale Supélec** (fusion de centrale Paris et Supélec) **600 places**
- **5 Ecoles Centrale** : Lyon, Nantes, Lille, Marseille et Casablanca **1000 places**

Banque CCP

Concours Commun Polytechnique

3230 places

34 écoles dont 2 écoles militaires (Ecole de l'air de Salon de Provence et l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr)

Banque e3a 3745 places

plus de 60 écoles dont

- Arts et Métiers : **323 places**
- ESTP : **500 places**
- Concours Polytech (31 écoles) : **694 places**

Résultats du lycée Saint-Louis

	MP	PC	PSI	Total
X/ENS ESPCI	21	15	6	42
Centrale Supelec	51	31	67	149
Mines Ponts	58	42	83	183
CCP	16	53	31	100
e3a	4	14	40	58
EDHEC	2			2
Total				534/564=95 % ₈

Au lycée Saint-Louis

- **59 % des élèves** (54 % en 2016) du lycée entrent dans une **Grande ou une Très Grande Ecole**.
- En **France 74 %** des élèves de CPGE obtiennent une Ecole , au lycée **Saint-Louis** ils sont **95 %**.
- Sur les 30 élèves qui n'ont obtenu aucune école (sur 564), 11 d'entre eux redoublent cette année, les autres poursuivent à l'université presque tous en L3
- 20 % des élèves qui redoublent, entrent dans une très grande Ecole, mais **82 % des élèves qui entrent dans une très grande Ecole sont des 3/2**.

Donc, quand on travaille régulièrement, on réussit dès la première année !

Les FRAIS D'INSCRIPTION

- Il y a des frais **par banque**, **par groupe d'Ecoles** **au sein d'une banque** et parfois **par Ecole**.
- L'inscription (et donc le paiement) conditionne le droit à bénéficier de l'admissibilité.
- Ainsi, il y a une inscription par Ecole Centrale et les barres d'admissibilité ne sont pas les mêmes.
- Les boursiers sont généralement exonérés des frais de concours

**Le montant total peut varier de 1000 € à 2400 €
environ**

Frais d'inscription aux concours

Banques	Tarif banque	Tarif écoles
X/ENS/ESPCI (pour les chimistes)		Polytechnique : 100 € ESPCI : 100 €
Centrale Supelec		110 à 170 € par Ecole
Mines Ponts	310 € pour Mines Ponts 275€ pour Mines Telecom 25 € pour TPE/EIVP	
CCP	180 €	Entre 25 et 72 € par école choisie
e3a	85 €	Arts et Métiers 70 € Polytech 85 € 20 à 50 € par Ecole ¹¹

Les Ecoles

Des spécialités :

Numérique, matériaux (céramique, bois...) statistiques, énergies, aéronautique, travaux publics.....

Des régions :

Nancy, Grenoble, Lyon, Lille , Marseille....

Des métiers par secteur :

Production, management, ingénierie, finance, recherche...

Les tarifs des Ecoles

- La plupart des Ecoles sont publiques.

Le prix de la scolarité en première année varie entre 615 € et 2600 €

- Il existe aussi des Ecoles privées.
- Il faut bien regarder le statut et le coût de ces Ecoles

CONCLUSIONS

S'inscrire après réflexion:

- En fonction de **son niveau scolaire** (voir avec les professeurs, sans se surestimer, sans se sous-estimer)
- En fonction de **ses goûts** (numérique, bois céramique, aéronautique.....)
- En fonction **du lieu de l'Ecole** (région de Lille, de Nancy, de Lyon.....)

Calendrier des inscriptions

Du 10 décembre 2017 au 12 janvier 2018 **17 h**

L'inscription se fait sur le site

www.scei-concours.fr

Attention, il faut **VALIDER à chaque connexion**

Téléverser les « pièces justificatives » du 10 décembre au **22 janvier à 17h.**

Le paiement s'effectue du **13 au 22 janvier à 17h**

***Toutes les informations détaillées ont été
communiquées aux élèves, et sont sur le site du
lycée et de SCEI***

CALENDRIER DES EPREUVES ECRITES 2018

Rappel: vacances scolaires; **internat fermé**
du samedi 14 avril au lundi 30 avril

X/ENS/ESPCI : du 18 au 24 avril (5 jours)

Centrale-Supélec : du 25 au 28 avril (4 jours)

CCP : du 30 avril au 4 mai (4 jours)

Mines-Ponts : du 7 au 9 mai (3 jours)

e3a : du 11 au 15 mai (4 jours)

Total : 20 jours d'épreuves

Les TIPE

- Au plus tard le **12 janvier** : titre et motivation de l'étude
- Au plus tard le **8 février** : mise en cohérence des objectifs des TIPE
- Au plus tard le **14 juin** : rapport et supports de présentation

CALENDRIER

DES EPREUVES ORALES 2018

Concours Commun Mines Ponts, Centrale Supélec,
CCP et l'épreuve commune de TIPE : **du 25 juin au 21
juillet**

X : du 4 au 10 juin (PSI)

du 18 juin au 15 juillet environ (MP/PC)

ENS : du 7 juin au 16 juin (PSI)

du 18 juin au 14 juillet (MP/PC)

**E3A : modalités propres à chaque école ou groupe
d'écoles**

PROCEDURE D'INTEGRATION

sur scei-concours.fr

1. Etablissement d'une liste de vœux classés du 1^{er} février au 27 juillet à 12 h
2. Propositions d'intégration
 - lundi 30 juillet 2018 à 14 h; réponse jusqu'au mercredi 1^{er} août à 17 h
 - vendredi 3 août à 14 h; réponse jusqu'au dimanche 5 août 14 h
 - mardi 28 août, mardi 4 septembre et mardi 11 septembre à 14 h; réponses jusqu'au jeudi suivant à 14 h